

LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE



GAGNONS ENSEMBLE

PROGRAMME ÉLECTIONS TERRITORIALES

20
18



www.TAHOERAAHUIRAATIRA.pf

AU SERVICE D'UNE VISION D'AVENIR EEMPLIE DE SOLIDARITÉ RETROUVÉE, DE FRATERNITÉ ET DE PROSPÉRITÉ POUR TOUS

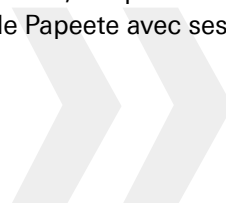


Les 22 Avril et 6 Mai 2018 prochains vous élirez les représentants à l'Assemblée de la Polynésie Française.

Le **TAHOERAA HUIRAATIRA**, en partenariat avec le **HERE AI'A**, ont pour priorité de donner à chaque Polynésien un travail, un logement leur permettant ainsi de fonder en toute sérénité, une famille.

LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE acquise au rythme des réalisations majeures du **TAHOERAA HUIRAATIRA** ces dernières décennies, atteste de notre capacité et de notre compétence à construire une Polynésie moderne et prospère.

Ces réalisations ont été créées pour votre bien-être et elles ont transformé notre Pays : la création de l'Autonomie, la PSG, les PPN, l'hôpital Taaone, l'Université, Air Tahiti Nui, les places Vaiete, To'ata, le Parc de l'Autonomie à Paofai, la Place Jacques Chirac, le Port de Papeete avec ses épis, la R.D.O, les aéroports, les routes et les quais des archipels...



**DANS CE CADRE,
LE TAHOERAA HUIRAATIRA
CONSIDÈRE QUE LA LUTTE
POUR L'EMPLOI EST UN TOUT
PREMIER CHANTIER.
C'EST POURQUOI, DÈS 2018,
EN INAUGURANT NOS
PROGRAMMES D'INVESTISSE-
MENTS POUR LES GRANDS
TRAVAUX NOUS CRÉERONS
PRÈS DE 1 000 EMPLOIS.**



- **RÉAMÉNAGER LA FISCALITÉ** pour une plus grande participation de la collectivité, à la création d'emploi et à l'effort de solidarité.
- Développer et adapter la formation professionnelle et l'apprentissage.
- Assouplir le code du travail pour, entre autres mesures, faciliter l'embauche.
- **CRÉER DES ZONES FRANCHES** pour adapter la fiscalité, les différents codes (urbanisme, aménagement...) dans les secteurs stratégiques (tourisme, économie numérique, économie bleue et environnement).
- **RÉDUIRE LES DÉLAIS DE PAIEMENT DU PAYS À 30 JOURS POUR LES TPE ET PME ET À 60 JOURS POUR LES GRANDES ENTREPRISES.**
 - Corriger, améliorer les textes existants sur la défiscalisation à la lueur des expériences passées, et la rendre plus attractive.
 - Revoir et ajuster les dispositifs des PPN (Produit de Première Nécessité) et de la TDL (Taxe de Développement Local).



**NOTRE SECOND
CHANTIER EST
CELUI DU LOGEMENT
SOCIAL POUR
LE PLUS GRAND
NOMBRE**

- Mettre en œuvre un programme de construction ambitieux de **1 000 LOGEMENTS SOCIAUX** par an.
- Accélérer l'accès à la propriété des locataires de logements sociaux.
- Rendre opérationnel le tribunal foncier.
- Alléger les contraintes pesant sur l'investissement dans le logement et la construction : simplifier le code de l'urbanisme, raccourcir les délais de procédure et de recours.

Alors que plus de 77 000 Polynésiens vivent sous le seuil de pauvreté soit 48 692 CFP/mois, que le taux de chômage des non diplômés natifs s'élevé à 40%, les violences intra-familiales et physiques nées de la pauvreté des conditions de vie jugées difficiles progressent de 22,14%. Il est temps de passer à l'action :

- **SOLIDARITÉ** : des dispositifs d'aide et d'accompagnement des familles en difficulté seront décidés et mis en œuvre dès 2018.
- Coordonner toutes les structures existantes pour un accompagnement efficace des personnes évassanées.
- Mettre en œuvre un grand plan de santé à l'école, débutant à la maternelle et reposant sur l'éducation à la santé des enfants (nutrition, activité physique, sommeil).
- Se saisir de la problématique de la scolarisation des enfants en difficulté au sein des familles et ouvrir l'école des parents.
- Rembourser une consultation de prévention tous les deux ans pour nos familles. Elle sera conduite par le médecin traitant qui verra reconnaître son rôle clé dans le maintien en bonne santé de la population.
- **REDONNER DU POUVOIR D'ACHAT AUX FAMILLES** et ménages par des mesures adaptées au quotidien de vie (transport en commun). Obtenir de l'État, ce qu'il a consenti pour WALLIS et FUTUNA, qu'il rende la Polynésie française éligible à la C.S.P.E [Contribution au Service Public de l'Électricité]. L'économie pour nos familles et entreprises seraient d'environ 12 milliards de francs par an.
- Prendre des mesures adaptées pour un meilleur accompagnement de nos « matahiapo » en perte d'autonomie qui pèsent fortement sur les familles.
- Développer le service d'aide à la personne notamment en faveur des personnes handicapées en leur accordant l'assistance financière et matérielle nécessaire.
- Se préoccuper du sort des familles, de leurs conditions de vie qui exigent que les mères

isolées ou pas, soient davantage aidées dans leur quotidien.

- Renforcer les dispositifs territoriaux afin de lutter contre les violences faites aux femmes et garantir leur protection et celle de leurs enfants.

- **CRÉER D'AUTRES CENTRES D'ACCUEIL POUR LES SANS DOMICILE FIXE (S.D.F)** et établir des parcours de réinsertion adaptés à chaque situation.

- Créer des infrastructures pour le sport pluridisciplinaire de haut niveau et de proximité.
- Avec la collaboration des églises, passer un contrat de confiance avec la jeunesse afin de lutter notamment contre les problèmes d'addiction : écrans, tabac, alcool, cannabis et autres drogues.

**NOTRE TROISIÈME
CHANTIER EST
LA FAMILLE ET SON
POUVOIR D'ACHAT**



Les dépenses des touristes internationaux sont estimées à ce jour à 52,7 Mds de CFP par an et génèrent un apport en devises irremplaçable. Aujourd'hui, compte tenu du nombre de chambres il ne peut y avoir de développement.

Dans ce contexte, le TAHOERAA HUIRAATIRA entend que, dans le respect des règles environnementales, tout soit mis en œuvre, dès 2018, afin d'atteindre à terme le nombre de 500.000 touristes/an, ces derniers générant alors des recettes de plus de 100 milliards CFP/an. Le nombre d'emplois directs et indirects attendus dans la phase de construction peut être estimé à environ 15.000.

- Acquérir, aménager et équiper de grandes superficies foncières à vocation touristique pour y édifier de grands ensembles hôteliers, d'aménagements commerciaux et d'activités touristiques, culturelles et de loisirs (TAHITI MAHANA BEACH : 3.000 clés, MOOREA MAHANA BEACH : 600 clés, GOLF ATIMAONO : 1.200 clés).

- Préserver un environnement humain (culture) et naturel (écologie) accueillant, chaleureux et harmonieux, éloigné des pollutions et jouissant d'une dimension mythique.
- Établir un classement des îles disposant d'un fort potentiel touristique et les labelliser par voie d'une loi de Pays qui en fixera les caractéristiques, les conditions (véhicules et transports en commun tout électrique, et les réseaux enterrés) et les avantages financiers publiques, fiscaux pouvant accompagner leur développement.
- Obtenir de l'État la compétence

en matière de délivrance des visas.

Pour faire suite aux engagements pris par l'État nous demandons la restitution à la Polynésie des aéroports de TAHITI FAA'A, BORA-BORA, RANGIROA, RAIATEA.

Soutenir et accompagner les pensions de famille dans la recherche d'une meilleure rentabilité de leurs exploitations et d'une plus grande qualité des prestations servies.

NOUS FERONS EN SORTE QUE TOUS LES ARCHIPELS BENEFICIENT DE CE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE.

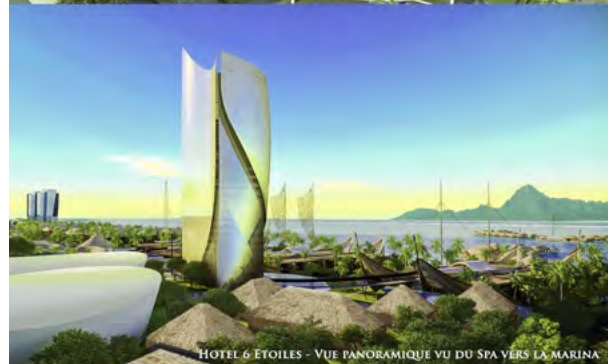
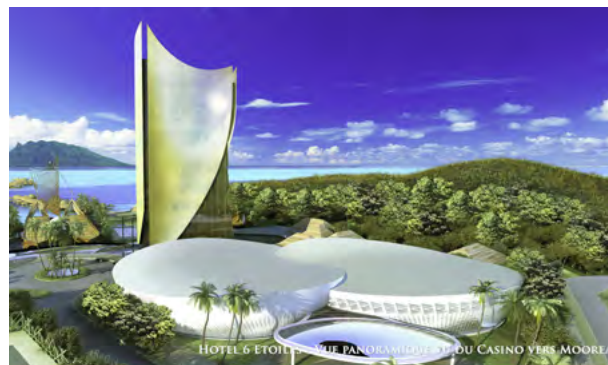


POUR CONCRÉTISER CES TROIS CHANTIERS PRIORITAIRES EXPOSÉS (L'EMPLOI, LE LOGEMENT, LA FAMILLE), NOUS AVONS BESOIN DE FINANCEMENTS IMPORTANTS, REPOSANT SUR LE DEVELOPPEMENT AMBITIEUX DE NOS RESSOURCES DE PRODUCTIONS : LA PREMIERE DE NOS RESSOURCES ET RICHESSES EST LE TOURISME, PREMIER POURVOYEUR D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS.

Atteindre à terme le nombre de

500.000

touristes/an, ces derniers générant alors des recettes de plus de **100 milliards CFP/an.**





**DES AUTRES
RESSOURCES AUX
POTENTIALITÉS
CONSIDÉRABLES:
LES RESSOURCES DE
LA MER ET CELLES
DE LA TERRE.**



- **Faire aboutir le projet de la ferme aquacole de HAO.**
- **Créer l'université de la mer.**
- Établir une stratégie par filières (pêche lagonaire, halieutique, perliculture, aquaculture, ressources minières), renseigner les scénarii de développement à partir de banques de données constituées à cet effet, arrêter des schémas directeurs de développement.
- Protéger la source de revenus des pêcheurs polynésiens, optimiser la flotte et sécuriser les débouchés à l'exportation.
- Obtenir que l'État mette des moyens maritimes suffisants pour lutter efficacement contre la surpêche illégale et le piratage de nos ressources halieutiques.
- Mieux soutenir les producteurs agricoles : protéger les entreprises agricoles contre les risques qui leur sont propres ; des risques climatiques et sanitaires ou des fluctuations excessives des marchés.

- Alléger les aspects administratifs et réglementaires : produire moins de textes.
- Soutenir l'investissement et l'innovation pour renforcer la compétitivité du secteur.
- Favoriser la politique de transition énergétique; réduire considérablement la production d'électricité d'origine fossile (fuel, gaz) et la remplacer par des énergies renouvelables principalement l'hydroélectricité et l'énergie solaire.



**POUR DÉVELOPPER
NOS RESSOURCES
ET DONC L'EMPLOI,
L'ÉDUCATION,
LA FORMATION,
L'APPRENTISSAGE ET
LE NUMÉRIQUE SONT
DES LEVIERS CLÉS.**

**DANS CE CADRE, NOS ACTIONS SONT
PRINCIPALEMENT LES SUIVANTES :**

L'ÉDUCATION

En Polynésie, seuls près de 50% des élèves ont une chance un jour d'accéder au baccalauréat, **20 000 jeunes de moins de 30 ans sont illettrés.**

Dès lors, il nous faut:

- **Assurer l'égalité de traitement entre les élèves du Pays et ceux de la France hexagonale,** des DOM et des POM : moyens humains et financiers de l'État lorsque les situations sont comparables.

- Une convention ne pouvant réduire les compétences dévolues au Pays, renégocier les dispositions de la convention n°99-16 du 22 octobre 2016 pour la mettre en conformité avec le statut d'autonomie de la Polynésie française.

- **Créer des foyers d'accueil pour les étudiants des archipels scolarisés à Tahiti en concertation avec les parents et leur commune d'accueil.**

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Garantir une obligation de résultat des politiques de formation professionnelle : une évaluation systématique des formations dont bénéficient les

demandeurs d'emploi.

Privilégier les formations techniques qui favorisent l'employabilité (BTS).

L'APPRENTISSAGE

Établir un diagnostic des talents pour chaque demandeur d'emploi.

Créer un « radar de l'emploi » dont la mission consistera

à identifier et localiser tous les emplois potentiels et réels dans les entreprises.

LE NUMÉRIQUE

Un outil de développement puissant au service de notre avenir.

- Une administration numérique, moderne et réactive.
- Internet, du très haut débit, sans zone blanche.
- Des formations au numérique pour tous les niveaux.

- Un village numérique pour favoriser un vivier de start-up, créer un écosystème de développeurs en proposant des formations et un cadre attractif en facilitant le financement et le cadre juridique des projets qui ont un impact positif sur la société polynésienne.



LES REFORMES DE LA PSG :

Les efforts de la collectivité en direction des plus démunis ne peuvent se faire sans le pays, sans la solidarité de tous.

Le gouvernement depuis sa prise de fonction n'a cessé de promettre la mise en œuvre des mesures devant permettre de pérenniser le système de protection sociale généralisée (P.S.G.) .

Force est de constater à ce jour que les promesses n'ont pas été tenues.

Le TAHOERAA HUIRAATIRA n'a pas eu accès aux différentes analyses et statistiques détenues par la CPS, ni été invité aux discussions tenues dans ce cadre avec les partenaires sociaux (salariés et patrons). Pour ces raisons, il n'est pas en mesure de formuler ses préconisations.

**LES EFFORTS DE LA
COLLECTIVITÉ EN
DIRECTION DES PLUS
DÉMUNIS NE PEUVENT
SE FAIRE SANS
LE PAYS, SANS LA
SOLIDARITÉ DE TOUS.**

Le TAHOERAA HUIRAATIRA qui est à l'origine de la création du R.S.T. en 1995 souhaite par ailleurs faire connaître aux plus démunis des polynésiens que les avantages consentis à ses ressortissants, seront conservés, voire renforcés.

Enfin, en concertation avec les partenaires sociaux et le CESC, le TAHOERAA HUIRAATIRA s'engage, s'il est élu en mai prochain, à présenter avant la fin de l'année 2018 et devant l'assemblée la P.S.G. 2.



L'ARTISANAT

Valoriser et protéger l'artisanat.

Organiser la production des matières premières (more) et particulièrement le bois noble (tou et bois de rose).

Créer le village des artisans qui regrouperait la représentation de chaque archipel.

Réhabiliter et mettre en valeur le Centre des Métiers d'Arts en partenariat avec l'École Boule.



LA CULTURE

La cohésion de la société polynésienne est sa culture. Le TAHOERAA HUIRAATIRA est convaincu que donner aux polynésiens l'envie de vivre ensemble, de partager ensemble une communauté de destin, est une de ses missions. Il propose donc de rassembler les Polynésiens autour de leur histoire, de leur géographie, de leur langue, de leur culture, de leur art de vivre.

- Faire de l'apprentissage des langues polynésiennes une priorité. Avec la maîtrise des langues et la connaissance de l'histoire, la culture constitue le pilier de notre identité mais également de l'intégration des nouveaux arrivants.
- Réformer le statut de l'artiste et de l'artisan en donnant à ces derniers une existence économique, sociale et culturelle en leur ouvrant des droits et devoirs.
- Replacer le ministère de la culture parmi les premiers dans l'ordre protocolaire.
- Mettre une fiscalité zéro au bénéfice des créations artistiques polynésiennes dans les domaines de la musique, la danse, la littérature, le théâtre, le cinéma, les arts traditionnels et créer, à l'instar du cinéma, un fonds destiné à les financer (100 millions de CFP).
- Doubler les subventions au bénéfice des groupes de danse et de chant se produisant au HEIVA et recruter les différents lauréats aux concours dans le corps du service culturel pour une durée d'une année.

- Mettre à la disposition des groupes de danse des salles insonorisées pour leurs répétitions.
- Créer un grand centre culturel sur les sites de Vaiami et Paofai qui regrouperait une médiathèque-bibliothèque, un musée de nouvelle génération intégrant des processus d'interactivité et destiné à centraliser, sauvegarder et diffuser le patrimoine polynésien, l'histoire et la lecture publique.



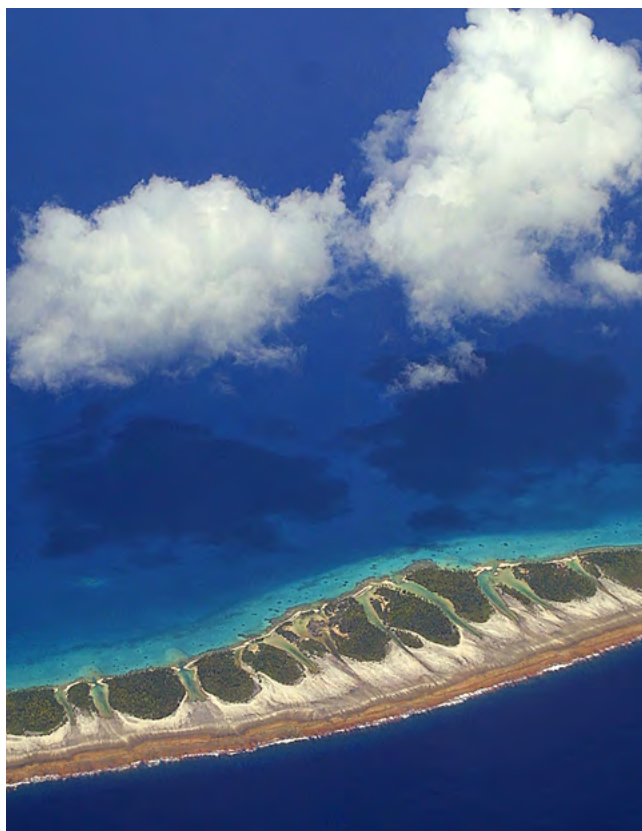
L'ENSEMBLE DES PROPOSITIONS D' ACTIONS ET MESURES ENVISAGÉES CI-DESSUS NE PEUT SE COMPRENDRE COMME LIMITE A UN SEUL GROUPE D'ILES MAIS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT CONCERNER LA TOTALITÉ DES ARCHIPELS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE.

RECRÉER LE MINISTÈRE DES ARCHIPELS CHARGÉ DE LEUR DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES.

- Rendre applicable dans les îles et archipels éloignés l'ensemble des mesures du programme de gouvernement du TAHOERAA HUIRAATIRA.
- Définir, organiser et mettre en œuvre les dessertes aériennes et maritimes favorisant le déplacement des populations et des biens.
- Établir en concertation avec les élus concernés une stratégie de développement par îles et archipels.

UNE NOUVELLE
ÉVOLUTION DE
NOTRE AUTONOMIE
NOMMÉE :
PAYS ASSOCIÉ
A LA RÉPUBLIQUE

A l'écoute des évolutions institutionnelles souhaitées par les populations des départements d'Outre-mer et de l'hexagone (Corse), le TAHOERAA HUIRAATIRA reste attentif à toutes avancées institutionnelles reconnaissant à la Polynésie française sa capacité à proposer un nouveau partenariat avec la Nation, un cadre institutionnel rénové de notre relation avec la France. **Il ne s'agit nullement ici de séparation d'avec la France** comme le craignent certains. **Il s'agit d'une nouvelle évolution de notre autonomie, d'un cheminement engagé de concert avec l'État pour refonder un partenariat actualisé et durable.**



**Nous réaliserons ces projets
grâce à vous et à vos votes !**

Découvrez l'ensemble des mesures sur notre site internet
www.tahoeraahuiraaatira.pf ///  **Tahoeraa huiraaatira**

